chœurs et trente-deux buveurs ont quitté le travail, parce que la marche des métiers avait été accélérée.

L'accord n'a pu s'établir entre les patrons et une délégation d'ouvriers grévistes.

DERNIERE HEURE

REBELLION DU CLERGÉ

Paris, 29 mai. — M. Goblet questionnera demain au début de la séance de la Chambre M. Peraldi sur les mesures qu'il compte prendre contre l'archevêque de Cambrai à propos de la lettre insolente que ce prélat lui a écrite (voir à notre première page).

A LA PRÉSIDENCE DE LA CHAMBRE

Le président de la Chambre et Mme Brisson ont offert ce soir, au Palais Bourbon, un dîner au corps diplomatique.

La table qui comprenait 110 couverts, était dressée dans la grande galerie des fêtes. Le président de la Chambre avait à sa droite Mme la marquise de Dufferin et à sa gauche Mme Ribot.

Le dîner a été suivi d'une réception ouverte particulièrement brillante.

Un grand nombre de sénateurs, de députés de représentants de la presse et de hauts fonctionnaires vont venus saluer M. et Mme Brisson, qui recevaient dans le salon d'honneur.

M. Faure et le Lord-Maire

Paris, 29 mai. — Nous croyons savoir que M. de Courcelles, notre ambassadeur à Londres, présentait sur le point de savoir si le Président de la République pourrait accepter une invitation du lord-maire, de Londres, aurait laissé entendre qu'il était impossible au Président de la République d'accepter cette courtoise invitation.

Les relations commerciales

AVEC LA SUISSE

Paris, 29 mai. — Ce soir, M. André Lebon, ministre du commerce, a assisté au banquet du syndicat de la chaussure. Dans un discours qu'il a prononcé, le ministre s'est déclaré favorable à la reprise des négociations avec la Suisse, dans la limite compatible avec les intérêts du pays.

La taxe sur les domestiques

Nous avons publié en *Tribune publique* une lettre adressée par un de nos concitoyens aux *députés du Nord pour protester* contre la façon dont sera établie la taxe prélevée sur les domestiques.

Notre correspondant croyait en formulant sa protestation que la taxe de l'impôt diminuerait suivant le nombre de domestiques employés; or il y a là une erreur de sa part. Le tableau suivant qui forme l'article 6 du projet de loi le démontre :

« Art. 6. — La contribution sur les domestiques est établie d'après le tarif ci-suit :

CATÉGORIES DE COMMUNES	Somme au principal à payer pour chaque domestique lorsque le contribuable occupe 1	2	3 ou 4	Plus de 4
Communes de :	—	—	—	—
5,000 hab. et au-dess.	8 fr.	12 fr.	15 fr.	25 fr.
5,001 à 10,000 —	12	18	25	35
10,001 à 20,000 —	15	30	30	45
20,001 à 40,000 —	20	30	40	60
40,001 hab. et au-dess.	25	35	50	75
Ville de Paris	30	45	60	90

Donc, dans une commune de plus de 40,000 habitants (exemple pris par notre correspondant) quiconque aura un domestique paiera 25 fr. seulement, quiconque en aura deux paiera deux fois 35 francs et ainsi de suite.

C'est bien, croyons-nous, la graduation réclamée par notre concitoyen pour que « la loi soit juste et démocratique ».

Chronique du Sport

SPORT HIPPIQUE

Les Courses de Béthune

Les courses de Béthune auront lieu cette année le dimanche 7 juillet, sur l'Hippodrome de La Bassée.

Courses au trot

1re course, au trot monté (prix de la Société d'agriculture), 300 fr. offerts par la société d'agriculture et 100 fr. par la société hippique pour chevaux de race boulonnaise âgés de 3 à 7 ans, nés et élevés dans le Pas-de-Calais.

2e course au trot mon é (prix du gouvernement) 500 fr. offerts par l'Etat et 100 fr. par la société hippique pour chevaux entiers et juments de demi sang nés et élevés dans la circonscription du dépôt de Compiègne et âgés de 4 à 6 ans.

3e course au trot monté (prix du Conseil général) 120 fr. offerts par le Conseil général du Pas-de-Calais pour chevaux et juments de demi-sang de 3 à 7 ans, nés et élevés dans le département du Pas-de-Calais.

4e course au trot attelé — handicap — intérieur (prix de la ville de Béthune) 300 fr. dont 250 offerts par la ville de Béthune et 50 par la Société hippique pour chevaux mâles, hongres et juments de toutes origines et de tous pays, âgés de 4 ans et au-dessus (handicap ayant public le 30 juin à midi).

COURSES AU GALOP. — *Course plate.* — Prix des Amateurs. — 400 fr. de prix : Pour chevaux et juments de toutes origines et de tous pays de 3 ans et au-dessus, n'ayant pas couru depuis le 1er janvier dans d'autres courses que celles réservées aux ânes et hunters et dans les steeple-chases militaires.

Course de haies. — Prix des Dames, — 600 fr. de prix. Mêmes conditions que pour la course plate.

Les engagements seront reçus chez M. Gaudry, 2, rue du Tribunal, à Béthune, pour les courses au trot jusqu'au samedi 29 juin, avant 4 heures du soir, pour les trois premières courses et jusqu'au mardi 25 juin, avant 4 heures du soir, pour les deux courses au galop, chez M. Henry de Bretagne, à Fouquières-les-Béthune, jusqu'au samedi 29 juin, avant 4 heures du soir.

Chronique Régionale

Les Elections départementales

Le *Réveil du Nord* annonce que la section lilloise du parti ouvrier a décidé de porter des candidats dans les huit cantons de Lille et que, dans le canton de Cysoing, la candidat au Conseil général choisi est le citoyen Gustave Devernay, typographe.

Médailles de sauvetage

Sur la proposition du ministre de l'intérieur, les récompenses suivantes ont été décernées dans le département du Nord :

Médaille d'argent de 2e classe : M. Bousse, sergent des sapeurs-pompiers d'Anzin ; belle conduite au cours de plusieurs incendies.

Médaille d'argent de 2e classe : M. Sartieaux, caporal de sapeurs-pompiers à Valenciennes ; belle conduite dans un incendie.

Médaille d'argent de 2e classe : Le jeune Devolder, demeurant à Tetephem.

Mention honorable : Le jeune Baroche, demeurant à Avesnelle.

Médaille d'argent de 1re classe, M. Hennebiel, ouvrier galochier à La Bassée.

Ces trois derniers ont sauvé, au péril de leur vie deux enfants en danger de se noyer.

Mention honorable : MM. Perchez, sous-lieutenant aux sapeurs-pompiers de Bapaume ; Vernay, lieutenant aux sapeurs-pompiers de Calais, belle conduite au cours de plusieurs incendies ; Letron, tuilistes à Calais, sauvetage d'enfants sur la glace.

Nominations officielles

M. Fouck François, inspecteur de police spéciale à la gare de Lille, est nommé en la même qualité à la résidence de Boulogne.

M. Hurat François, commissaire de police en disponibilité, est nommé inspecteur spécial de 2me classe à la gare de Lille en remplacement de M. Fouck.

M. Bernard, contrôleur des sucres et distilleries à Valenciennes, est nommé inspecteur des contributions indirectes dans le département du Nord, en remplacement de M. Fallet, qui a reçu une autre destination.

M. Cartier, inspecteur dans le département de la Haute-Savoie, est nommé inspecteur des contributions indirectes dans le département du Nord, en remplacement de M. Frédéric, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Armée

Artillerie. — Est promu au grade de garde d'artillerie de 1re classe pour occuper un emploi de chef de bureau, M. Lemaître, adjudant au 1er régiment d'artillerie. Classe à Valenciennes (direction de Maubeuge).

M. Lalement, garde d'artillerie de 2e classe, comptable à l'atelier de construction de Douai, a été classé à l'école d'artillerie du 1er corps d'armée pour être adjoint au service de la comptabilité-matières.

Travaux publics

Le Préfet donne avis que la circulation sera interrompue les 7, 8 et 9 juin 1899, sur le pont-levis de l'écluse, pour l'exécution des travaux de réparation et de consolidation de ce pont.

Pendant cette période, les voitures contourneront l'extrémité du Barrage du canal de Roubaix à Croix.

Les Rosati

La cérémonie mensuelle des Rosati aura avait un grand nombre de spectateurs au Prépe-Semoulin, Vif succès pour les poètes Sigard Devambez, Droulers, Lazarus, Merville, Duchasge, Piquet, etc., le patronné M. Dubry, les compositeurs de Wally et Le Gloheux, les chanteurs et instrumentistes Lesers, Legrelle, Lastemann, Demeim, Pescroye, Quantin, Sauge, Loger.

Dans l'assistance, remarque MM. Henri Nesmacq, président du Printemps, de Mesnil-Grente, V. Leroy Saint-Albert, Fossé, Pottelle, etc.

Pauvre petit

Un enfant de treize ans s'est présenté, hier, à la mairie de Saint-Vincent-de-Paul, rue Saint-Vincent-de-Paul. Il n'avait pas mangé depuis deux jours. On le réconforta et on lui donna quelques bons.

Le pauvre petit, que se nomme Gaston Duhain, était arrivé à Lille il y a trois jours : sa mère l'avait mis dans un train, à Aulny (Nord), en lui disant qu'à son arrivée il trouverait sa sœur à la gare. Il n'avait trouvé personne, et, n'ayant pas l'adresse de sa sœur il avait erré par les rues, n'osant pas mendier.

Chronique Locale

ROUBAIX

Accident

Un tisserand, Charles Decock, 55 ans, demeurant rue de Turcoing, cour Jonville, 2, dans un moment de crise nerveuse, est tombé sur le pavé.

Il s'est brisé assez grièvement et a été admis à l'Hôtel-Dieu après avoir reçu les soins de M. le docteur Delattre.

La « Roubaisienne » au concours du Havre

Une section de la Roubaisienne, composée de 21 gymnastes prendra part au concours du Hâvre des 2 et 3 juin, jours de la Pentecôte.

La section, qui se présente en division d'Excellence, est préparée de main de maître par M. J. Piesvaux ; elle peut donc espérer de très beaux succès et nous la souhaitons de bon cœur à la Société « La Roubaisienne » qui prête toujours si généreusement son concours à toutes les fêtes de bienfaisance.

Le Comité nous prie d'avertir les personnes désireuses d'accompagner la société, qu'elles n'ont qu'à se faire inscrire au local, rue Jeanne-d'Arc, où M. Piesvaux se tiendra à leur disposition pour tous les renseignements désirables.

Combats de coqs

Dimanche prochain 2 juin, chez M. Mesplomb, place de Vitshon, parties de coqs des plus intéressantes contre les Bleus inoffensifs de Mouveaux, rendique du 3 sur 5 pour 50 francs, paire de plusieurs 5 francs.

Les coqs les plus renommés rentreront en lice. Prix d'entrée 0.30 centimes. Mise au parc à 5 h. et demie.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

5, rue du Château, 5

Séance des 25 et 26 mai 1899

Versements

Roubaix, Samedi	97	dép.	dont 20	nouv.	22,215 »
Id. Dim.	188	—	27	—	27,801 »
Lannoy —	75	—	4	—	9,272 »
Croix —	8	—	3	—	1,195 »
Wattrelos —	23	—	3	—	3,730 »
Ascq —	8	—	1	—	8,315 »
Totaux	358		35		72,529 »

Remboursements

Roubaix, Samedi	97	remboursem.	26,441 80
Id. Dimanche	56	—	27,983 05
Lannoy —	15	—	8,749 05
Croix —	1	—	102 85
Wattrelos —	12	—	6,438 92
Ascq —	1	—	10 »
Totaux	182		69,604 58

Les opérations du mois de mai, sont suivies :

A Roubaix, par MM. Ernest Réquillart et F. Ernoult-Delfin, directeurs, et MM. Louis Gautier et A. Wibaux-Prouvost, directeurs adjoints. — A Lannoy, par M. Victor Leborgne. — A Croix, par MM. Alphonse Delassus et Etienne Dupuis. — A Wattrelos, par MM. Henri Dubrœuq et Jean-Baptiste Dubreux — A Ascq, par MM. Henri Dupire et J.-B. Thiefry.

Ordre du service : La caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursement, les dimanches de 9 à 11 heures, les samedis de 9 à 10 heures 1/2. Les remboursements ne ont lieu, les dimanches à 11 heures 1/2, les samedis à 10 heures 1/2, huit jours après la demande.

Le caissier : FREMONT.

AVIS. — A l'occasion de la Fête de la Pentecôte, il n'y aura pas de séance le dim nche 2 juin.

Photographie artistique Victor HERMANT

103, GRANDE RUE, ROUBAIX

12 portraits (mat ou vernis) et un agrandissement 5 francs

A partir de 6 fr. 50 la douzaine, avec prime

Portraits de luxe « charbon » 10 et 12 francs la douzaine avec prime.

Photographie J. QUEQUIN

97, Rue du Moulin, ROUBAIX.

Plus de maladies de pigeons et de volaille, guérison certaine par les pilules *Colombophiles Dujour*. Un franc la boîte dans toutes les pharmacies de France et de l'étranger.

Pas étonnant du tout

Je connais dans ma rue un gentil Figaro
Qui possède une riche et forte clientèle.
Savez-vous la raison qui la lui rend fidèle ?
C'est qu'il rase toujours au rasoir au Congo.

Fanchette, au parfumeur Victor Vaissier.

TOURCOING

Une rixe au couteau dans un atelier

Dans la nuit de lundi à mardi, une rixe a éclaté au peignage Fonas-Leman, rue de la Folie, entre les nommés Charles Depester, 24 ans et Charles Saye, 32 ans, tous deux hommes de peine, le premier demeurant rue de la Croix-Rouge, le second à Mouveaux.

Depester taquinait son camarade de travail en lui cinglant le visage avec des dévidés de laine trempés dans l'eau.

Agacé par ce manège, Saye se fâcha ; ce que voyant, Depester se munit d'un tuyau d'arrosage et asperges littéralement son compagnon. Saye alla son paletot et sa chemine pour les sécher ; Depester alors qui la malveillante pensée de lacérer la chemise de Saye et de la maculer d'ordures.

Saye, mis le comble à l'irritation de la victime de ces farces de mauvais goût, et il tomba sur Depester. Ce dernier, sentant qu'il serait le plus faible, sortit son couteau et chercha à en frapper son adversaire. Saye, en parant les coups, reçut cinq blessures à la main gauche, dont une assez profonde à l'auriculaire.

Il a reçu les soins de M. le docteur Vincent, de Mouveaux, qui évalue à 15 jours l'incapacité de travail.

Depester a été mis en état d'arrestation.

Accident de travail

Agenor Kinnem, 15 ans, apprenti zingueur au service de M. Hercule-Leruste, rue de Tournai, travaillant à une des nouvelles constructions de la Fabrique Delmez, glissait sur une plate-forme à six mètres du sol, lorsque soudain il perdit l'équilibre.

Se sentant partir le jeune homme se donna instinctivement un élan de façon à tomber sur une terrasse et non sur le pavé. Les deux talons partirent sur le sol et il fut ensuite projeté contre terre. Dans sa chute il a contracté deux entorses et des contusions au visage. Le jeune blessé a reçu les soins de M. le docteur Caudrelier qui n'a pu se prononcer quant à la durée de l'incapacité de travail. Il a ensuite été reconduit à son domicile.

Extradé

La gendarmerie de Tourcoing a reçu hier des autorités belges le nommé Em le Vondredin, 40 ans, né à Sainte-Lheurine (Charente), tailleur d'habits à Zonzee, poursuivi par le parquet de cette ville pour banqueroute frauduleuse, faux, usage de faux, abus de confiance.

Ce individu avait vendu tout ce qui lui appartenait, y compris cheval et voiture et s'était fait expédier par des fournisseurs de l'argent pour des renouvellements d'échéances, puis il avait filé en Belgique. Il a été arrêté à Courtrai.

Une fille écrasée à Roncq

Mardi, vers sept heures du soir, une petite fille de quatre ans, nommée Elodie Pinoy, qui jouait avec d'autres enfants, sur un trottoir, rue de Lille, a été tuée par une voiture attelée d'un cheval appartenant à MM. Desprez, frères épiciers en gros, rue Delannoy, à Roubaix.

L'employé de la maison Desprez avait laissé pendant quelques instants son attelage en station en face de l'estaminet Debiaere. Le cheval ayant pris peur du passage d'un canton parlé, s'est mis à ruer, puis s'est lancé à toute vitesse.

Arrivé en face du débit tenu par M. Lavas il obliqua d'une telle façon qu'il renversa le malheureux enfant qui était sur le trottoir. La victime a eu la tête écrasée et la machoire fracassée. La mort a été in stantanée.

Les époux Pinroy travaillent en fabrique ; ils ont sept enfants et c'est le plus jeune qu'ils viennent de perdre.

Une enquête est ouverte par M. Delattre commissaire de police.

LILLE

LES FÊTES UNIVERSITAIRES

Voici la liste complète des personnalités officielles et des professeurs délégués qui ont accepté l'invitation du Recteur de l'Académie aux fêtes universitaires :

M. le Ministre de l'Instruction publique — M. Bernard, chef de cabinet — MM. Liard, directeur de l'Enseignement supérieur — Dubief, directeur de l'Enseignement secondaire — Bayvet, directeur des Beaux-Arts — Spuller, sénateur, ancien ministre — Lavisse, de l'Académie Française — Breuar et, de l'Académie des Sciences, doyen de la Faculté de Médecine de Paris — Boutmy, de l'Académie des Sciences morales et politiques — Bufnoir, membre du Conseil supérieur — Dumail, sénateur, membre du Conseil supérieur — Bouchat, membre du Conseil supérieur (Faculté des Sciences de Nancy) — Fonein, ancien Recteur, inspecteur général — De Chaveyrier, inspecteur général des Bibliothèques.

II

Académie Française — M. Boissier, administrateur du Collège de France.

Académie des Inscriptions. — MM. Wallon, sénateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions ; Collignon, professeur à la Sorbonne.

Académie des Sciences morales et politiques. — MM. Léon Say, président ; Wallon-Mollien, vice-président.

Académie des Beaux Arts. — MM. Lafenestre, professeur au Collège de France ; Duplessis, membre de l'Institut.

Académie des Sciences. — M. Darboux, doyen de la Faculté des Sciences.

Académie de Médecine. — M. Laveran, médecin principal de l'Hôpital-Militaire de Lille.

Collège de France. — MM. Engnist et Léger.

Museum d'Histoire naturelle. — M. Gaudry, membre de l'Institut.

Ecole normale supérieure. — MM. Vidal de la Blache, sous-directeur de l'Ecole ; Monod, Lyon, Bourgeois et Vallancet, maîtres de conférences.

Ecole des Hautes Etudes. — MM. Picavet, A. Dourousseau, Duvau et Carrière, maîtres de conférences.

Ecole des Langues orientales. — MM. Schefer administrateur de l'Ecole ; Houdas, Cordier, Vinson, de Rosny, professeurs.

Ecole Centrale. — MM. Gernez et Delmas, professeurs.

Universités Françaises. — Paris

M. Girard, de l'Académie française, vice-recteur de l'académie de Paris.

Droit. — MM. Colmet de Santerre, de l'académie des sciences morales et politiques, doyen de la *Faculté de Droit* ; *Glasson, de l'académie des sciences morales et politiques*, professeur à la Faculté de Droit ; Garsonnet, Alglave, Esmein, professeurs à la Faculté de Droit.

Sciences. — M. Bouquet, de l'académie des sciences, *professeur à la Faculté des Sciences* ; Painlevé, maître de conférences à la Faculté des Sciences.

Lettres. — MM. Rambaud, professeur à la Sorbonne — Brochard, M. — Scaillon, id. — B. Zeller, maître de conférences à la Sorbonne — Lanfoine, secrétaire de la Sorbonne.

Pharmacie. — MM. Planchon, directeur de l'école de Pharmacie.

M. Ménot, architecte de la Sorbonne.

Universités étrangères

Bruxelles. — MM. Errera, doyen de la Faculté des Sciences — Wittmer, professeur, id. — Francotte, professeur, id. — Bergé père, professeur à l'Ecole des sciences appliquées — Bergé fils, agrégé à la Faculté des sciences — Ledrew, professeur à la Faculté de philosophie et lettres — Desmet fils, professeur à la Faculté de médecine — Olin, professeur à la Faculté de droit — Laurent, chargé de cours à la Faculté de médecine — Toubeau, chargé de cours à la Faculté des sciences — Dallemeries, id. — Yaeux, professeur de zoologie — de Page, professeur — Gelb, chirurgienne de la ville de Bruxelles.

Gand. — MM. Van Cauwenbergh, recteur, professeur à la Faculté de médecine — Schoutjsen, professeur de science, secrétaire du Conseil académique — Mute, professeur, professeur à la Faculté des lettres — Frédéricq, id. — Discailles, professeur d'histoire à la Faculté des lettres — Claimont, id — Van Ryssselberghe, doyen à la Faculté des sciences — Delsere, professeur, id. — Van Aubel, id.

Liége. — M. Frédéricq, professeur à l'Université.

Groningue. — M. Van Hamel, professeur de langues romanes.

Genève. — M. Gourd, professeur de philosophie.

Lausanne. — M. Dufour, recteur de l'Université.

Upsal. — M. Wahlund, professeur de langues romanes, OI.

Cambridge. — M. Mourly Vold, professeur de philosophie.

Oxford. — M. Frédéri York Powel, professeur d'histoire moderne.

Edimbourg. — M. Herbert Oakeley, docteur des Universités d'Oxford, Dublin et Saint-André, compositeur de Sa Majesté la Reine.

Glasgow. — M. John Fergusson, professeur de chimie.

Dublin. — M. Israël, professeur de chimie, Ionescu, professeur.

Kiev. — M. Kovalevsky, prof. d'histoire.

Ithaca, Cornell University. — M. Nichols, professeur, directeur de la *Physical Review*.

Iaroslaw. — M. Alexandresco, prof. de Droit, Gernesco, professeur.

Toronto. — M. Bain, professeur.

Universités Françaises — Province

Aix. — M. Vigneron, chargé de cours à l'Ecole de médecine de Marseille.

Besançon. — M. Saint-Loup, professeur à la Faculté des sciences.

Bordeaux. — MM. Cloux, recteur — Gayon, professeur à la Faculté des sciences — Salgues, professeur à la Faculté de droit, membre du Conseil général — Dubédat, professeur à la Faculté des sciences.

Caen. — MM. Zévort, recteur de l'Académie — Tessier, doyen de la Faculté des lettres — de Saint-Germain, doyen de la Faculté des sciences — Danjou, professeur à la Faculté de droit, membre du Conseil général — Mabilleau, professeur à la Faculté des lettres, id. — Payet, professeur à l'Ecole de médecine, id. — Louise, professeur de chimie à la Faculté des sciences — Bigot, professeur de géologie à la Faculté des sciences — Bachier, professeur à la Faculté des lettres — Bruille, professeur à la Faculté de droit — Marotte, professeur à la Faculté des sciences — Gillet, secrétaire du cours des Facultés.

Clermont. — M. Margo, tet, recteur.

Dijon. — MM. Bailly, doyen de la Faculté de Droit — Delvoye, Directeur de l'Ecole de Médecine et Pharmacie. — Dubedjet, professeur à la Faculté de Droit. — Adam, professeur, Philosophie.

Grenoble. — MM. Dugit, doyen de la Faculté des Lettres. — Tissier, maître de conférences à la Faculté des Sciences. — Hitté, Gn, de cours, de la Faculté des Droit.

Lyon — MM. Firmery, professeur à la Faculté des Lettres — Lacassagne, id. — Pierre, professeur à la Faculté de Droit — Berthélemy, id. — Offret, professeur à la Faculté des Sciences.

Montpellier. — M. Deloge, professeur à la Faculté des Sciences.

Nancy. — MM. Gavet, professeur à la Faculté de Droit — Haller, professeur à la Faculté des Sciences — Molk, id. — Perrens, id. — Sourian, professeur à la Faculté des Lettres.

Poitiers. — M. Roux, professeur à la Faculté des sciences.

Reennes. — MM. Loth, doyen de la Faculté des Lettres ; Berria de la Touche, professeur à l'Ecole de médecine ; Joubin professeur à la Faculté des sciences.

Toulouse. — MM. Perrond, recteur de l'Académie ; Sabatier, professeur à la Faculté des sciences ; Roulo, id.

Ecole de médecine. — MM. Lenoil, directeur de l'Ecole de médecine. — Bor, professeur, id. — Dhourdin, id. — Feugnier, id.

***

Nouvelle adhésion. — M. Frédéricq, professeur de physiologie à l'Université de Liége.

***

Le banquet universitaire du 1er Juin, à 6 heures 1/2, aura lieu dans le *nouveau Musée d'Histoire naturelle* de la rue de Bruxelles en face de l'Hôtel des Pompiers et non à l'Institut de Chimie précédemment désigné.

Pour la soirée universitaire qui sera donnée le même jour au Théâtre, les cartes d'entrée seront rigoureusement exigées.

***

Les dernières mesures sont prises en vue de donner aux fêtes universitaires un éclat tout particulier.

Le Palais-Rameau et l'Hippodrome sont magnifiquement décorés. Seize lampes électriques, d'une puissance intensité de rayonnement, éclairront le Palais-Rameau, où aura lieu le banquet, qui comprendra 1200 couverts.

Le banquet universitaire aura lieu à l'Institut des sciences naturelles où tout est installé déjà pour recevoir les convives.

Au théâtre, sur la Grand Place, on multiplie les décorations qui sont du meilleur effet.

Les enfants des Ecoles communales, garçons et filles ont défilé mardi et mercredi ; en vue de l'inauguration de la Porte de Paris, qui aura lieu ainsi que nous l'avons déjà dit, le 6 manche 2 juin.

Société industrielle

La Société industrielle du Nord de la France a tenu son *assemblée générale mensuelle*, le lundi 27 mai, sous la présidence de M. Agache.

Après avoir fait part des décorations obtenues par M. Kolb, officier ; MM. A. Thirtez et Pouillier-Kœlle, chevalier, de la légion d'Honneur, M. le *Président dépouille la correspondance*, qui comporte plusieurs lettres de M. le Recteur, invitation aux Fêtes Universitaires ; de l'Institut de France, Monument Lavoisier, et de M. Kolb, décoré du pli cacheté.

M. Agache rappelle l'excursion qui aura lieu mardi 28, aux établissements de peignage Amédée Prouvost à Roubaix, puis il donne la liste des différents dons faits à la Bibliothèque.

Les emplois entend ensuite deux très intéressantes communications : de M. Matignon, Détermination, accompagnée d'expériences, du pouvoir calorique des houilles au moyen de la bombe Mahler ; de M. Ange Dascanpe, Considérations sur les relations commerciales qui existent entre l'Egypte et la France.

Dans l'intervalle, il a été procédé au scrutin pour l'admission de deux nouveaux membres : MM. Louis Lefebvre et Lavisse, sont à l'unanimité, proclamés membres de la Société.

Accident

Hier, vers onze heures 1/4 du matin, au dépôt de Fives, M. Lanne Jules, nettoyeur, demeurant rue J.-J. Rousseau, était occupé à nettoyer une machine, lorsqu'il glisse sur un tablier et tomba par terre. Il s'est fait dans sa chute quelques contusions au côté gauche qui nécessitèrent d'après le docteur Wartel, un repos de trois jours.

— Hier, vers neuf heures du matin, M. Lévin Désiré boucher, place Saint-Martin, 15, se servait de M. Cubbe, chevillier, une Princesse, fut renversé à l'Abattoir, par un *taureau et eut la péroné de la jambe gauche fracturé*, ainsi que diverses contusions sur le corps. Il a été transporté à l'Hôpital St-Sauveur.

Un enfant brûlé

Hier vers dix heures et demie du matin, le jeune Lazarille Alphonse, 4 ans, est tombé dans une marmite remplie d'eau chaude qui se trouvait sur le *trottoir devant chez lui* dans la cour Saint Michel, rue de Lens.

Les brûlures de cet enfant ne paraissent heureusement pas graves.

Grivellerie

A diverses reprises, le nommé Lubbe Charles 27 ans, garçon de peine, rue du 84 Clémot à Hanbourdin, s'était fait servir des consommations sans les payer chez Mme Martin, cabaretière, qui de l'Orbe, en se levant pour passer comme agent de sûreté. Plainte ayant été portée, Lebbe a été déféré au parquet.

LE NORD

DOUAI

Somain. — Dimanche vers 2 heures de l'après-midi, plusieurs pompiers sont entrés chez M. Tison, marchand de vins, rue Bablet, l'un d'eux a trouvé dans la cuisine et a enlevé une monnaie de 20 fr. M. Tison a porté plainte à la gendarmerie.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoin* - 91

LES DRAMES DE LA PAIX

PANTALON ROUGE

QUATRIÈME PARTIE

BARBE-BLONDE

CINQUIÈME PARTIE

Le grand-père

— Oh ! non, mon enfant, non, je suis heureux, et depuis vingt ans, depuis qu'il m'est chassé, c'est à tol que j'aurai dû mes rares joies. Sois béni, enfant, sois béni pour cela.

Il reprit sa contemplation muette.

Son bras, de temps en temps, se levait, faisait un geste circulaire comme pour indiquer quelque chose qu'il reconnaissait.

Et se parlant à lui-même, alors, il répétait :

— Mon âme est là... Mon âme est là qui veille sur eux !...

Puis il s'absorba entièrement et les bras resta immobile.

Robert était à genoux, derrière lui, le cœur si gonflé qu'il relevait avec peine ses sanglots. Et l'essentiel l'influence mystérieuse de ce qu'il venait d'entendre. Cétait une douce et simple du veillard plaintif sur cette campagne. Robert croyait la voir, veillant sur des destinées qu'il ne voyait pas.

Hans Schuler est comme une plainte. Robert pensha la tête.

— Comme tout s'assombrit!... Comme tout devient noir ! Et le vieux.

Et le soleil brillait !...

Il se relevait plus vite. De longues minutes s'écoulèrent. Robert ne retenait plus ses larmes. A genoux, les mains jointes, il semblait prier.

Comme le silence se prolongeait, il s'inquiéta.

— Père ! Père ! je vous en supplie, prenez mon bras... rentrons!...

Le vieillard resta immobile, les yeux fixés sur les champs et les prairies.

— Père ! Père ! Vous ne m'entendez pas!

Et tendrement, il lui appuya la main sur l'épaule.

Alors, le haste déchet et le vieillard doucement tomba.

Il était mort.

Les hôtes de Fantena les allaient bientôt se disperser. Déjà le général de Fréton-Fontaines que se devoir appelaient à Paris, ne faisait plus au château que de rares et courtes apparitions. Son ouvrage était terminé. Il devait paraître à la fin de novembre. Toute l'armée, l'Europe en être l'attendait avec une impatience extraordinaire, et bien que rien n'en eût transpiré, les journaux, les pamphlets, les caricatures, les chansons, les commentaires de Wally et Le Gloheux, les chanteurs et instrumentistes Lesers, Legrelle, Lastemann, Demeim, Pescroye, Quantin, Sauge, Loger.

Dans l'assistance, remarque MM. Henri Nesmacq, président du Printemps, de Mesnil-Grente, V. Leroy Saint-Albert, Fossé, Pottelle, etc.

de la prendre, de l'emporter, de la couvrir de caresses.

Il l'aimait, malgré tout : voilà bien ce qu'il fut obligé de s'avouer. Rien n'y avait fait. Était-ce sa faute, à Magda, si elle était née de parents maudits, elle dont l'adorable beauté, dont l'élégance naturelle, dont le charme infini faisaient croire à quelque princesse mystérieuse de quelque conte de fée, déchue de son trône et reléguée dans une retraite, simplement vétuste, silencieuse ?

Mais justement parce qu'il l'aimait de tout son cœur, il se disait :

— A quoi peut aboutir un pareil amour ?

Il se disait cela et s'y abandonnait, sans force, vaincu.

Et après avoir longtemps résisté, on le revit errant par la campagne, les champs et les bois qui entouraient l'Épinière.

On le revit au château où il avait évité d'aller, depuis sa dernière scène avec Magda.

Et Magda, le cœur battant, les yeux *pleins de larmes obscurcissant* ses yeux, Magda, qui comprit tout de suite que cet homme aimait trop et se trouvait faible devant son amour, Magda fut la première qui l'aperçut.

Il venait vers elle, sans la voir, marchant la tête basse.

Elle aurait pu fuir, se cacher, ainsi qu'elle bien des fois elle l'avait fait, jadis, alors qu'elle voulait désespérer Armand.

Mais depuis trop longtemps elle aussi luttait contre son amour. Elle n'avait rien à se reprocher. Les avertissements n'avaient pas manqué à Fotdeler... Les sous-entendus mystérieux auraient dû le mettre en éveil... Que de fois elle l'avait ainsi découragé, le renvoyant attristé jusqu'aux larmes.

Et puisque, malgré tout, il revenait, puisqu'il l'aimait, elle, Magda, fille de forçats, fille d'assassins, fille de voleurs, est-ce que ce n'était pas le ciel qui s'entr'ouvrait pour lui montrer un peu de bonheur, un peu de joie si douce, des sourires... une âme loyale et droite qui elle verserait son âme confiante?...

Elle ne l'évita point. Elle ne se cacha pas. Elle l'attendit.

Et tout à coup, dans le sentier au-dessus duquel les arbres fauvels sur l'hiver, étendaient leurs grands bras décharnés, Armand, relevant la tête, la trouva devant lui.

Il tendit les mains, sans un mot, comme pour l'implorer, comme pour la supplier de ne pas fuir.

Mais elle n'y pensait guère.

Son regard trahissait clairement sa tristesse et aussi son amour.

— Magda ! dit-il, je voulais ne plus revenir, je ne l'ai pu... Je vous aime... je vous aime malgré tout...

Elle répondit d'une voix altérée :

— Et moi, je voulais ne plus vous revoir et j'en ai beaucoup souffert : je vous aime et vous m'aimez... c'est un grand malheur...

— Une joie immense, Magda !

— Un malheur !

— C'est la vie pour moi, la vie ensoleillée, la vie bénie...

Elle murmura, toujours mystérieuse :

— Plaise à Dieu que ce ne soit pas la cause de bien des catastrophes !

Ils passèrent la matinée ensemble, à se promener au hasard des sentiers qui traversaient les bois.

Peu à peu, cependant, sous l'influence des ardentes protestations du jeune homme, Magda perdait sa réserve ; ses pressentiments s'élo gnaient ; elle essayait de les oublier ; elle se grisait de cet amour.

Ils se revirent ainsi tous les matins, passant parfois des heures ensemble, lorsque Magda le pouvait, ou seulement quelques minutes, lorsque Mma de Winter avait besoin d'elle.

Puis un jour on parla de départ.

— A Paris, je vous reverrai ! dit Armand.

— Oui, sans doute, si votre famille continue à Paris les relations commencées à la campagne.

— Peut-être ces relations vont-elles devenir plus étroites.

Magda tressaillit. Un sombre nuage passa sur son front, voilà ses yeux, à ce seul mot.

— Ainsi, interrogea-t-elle, cela est vrai ? Votre sœur?...

— Elle saurait même achever sa pensée.

— Je crois que ma sœur aime Karl de Winter... Je le lui ai demandé!... Elle ne s'en est pas défendue... Et je ne vois rien qui puisse s'opposer à ce mariage... J'en suis heureux pour ma part, puisqu'il me rapproche de vous, ma chère Magda.

Elle eut une sorte de geste de colère et comme dans une contraction de rage impuissante elle se tordit les mains. On eût dit que ses mains, en ce geste étrange, étaient enchaînées, ainsi que l'était son esprit et qu'elle faisait un effort pour briser ses chaînes.

Mais elle se lut. Ses yeux lançaient des flammes.

II

Le commandant Lavidry, habitué maintenant aux promenades régulières qu'il avait faites pendant la belle saison, sortait souvent seul d'à pavillon de Fontaine-Bleue.

Bien que le bandeau qui l'aveuglait fut toujours sur ses yeux, il marchait droit, appuyé sur ses deux cannes ; parfois seulement pour ne point s'égarer où se heurter à des arbustes, il tâtait du bout de son bâton le rebord de la pelouse, et c'était tout ! Il n'avait pas besoin d'autres renseignements.

Il ne pouvait aller bien loin, du reste, même lorsqu'il marchait appuyé au bras de Robert ou de Marthe.

Ses jambes meurtries dans l'incendie de la paillotte du Fort de la Mort, ne le portaient qu'avec peine.

Elles étaient si faibles qu'elles chancelaient à chaque pas, tremblaient, prêtes à se dérober.

Il prévoyait, hélas ! le moment où il serait obligé de rester dans son fauteuil, impotent, paralysé.

Mais il ne se plaignait pas.

Il avait mis toute sa vie dans ceux qui étaient venus à lui manquer, avec qu'il avait si miraculeusement retrouvés, il n'avait pu supporter la solitude, il serait mort.

Le lendemain de jour où Marthe et Robert étaient revenus de Bazelles, dans la matinée, le commandant prit ses deux cannes, descendit à tâtons l'escalier et ouvrit la porte du pavillon.

Le soleil brillait, doux, ce matin-là, comme en une journée de printemps ; le vieillard sentit les chaude rayons descendre sur sa tête et ses épaules comme une caresse.

Robert et Marthe n'étaient pas